

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Subject: Light Glare Stemming from LED Headlights

Objet : Éblouissement causé par les phares à DEL

Submitted at: City Council

Présenté au: Conseil municipal

From / Exp.:
Councillor/Conseiller(e):
R. Brockington

Date: March 11, 2026

Date: le 11 mars 2026

File/Dossier :
OCC 2026-06/CMO 2026-
06

To/Destinataire:

Alain Gonthier, General Manager, Public Works Department / Directeur général,
Direction générale des travaux publics

Inquiry:

Light glare stemming from LED headlights on new models of vehicles is causing temporary light blindness for approaching motorists putting all immediate road users into dangerous situations.

What advocacy could Traffic Services staff undertake with the Ministry of Transportation and/or Transport Canada, to address the dangers of light glare from (new) LED headlights to ultimately rectify this situation.

Demande de renseignement:

Les phares à DEL des nouveaux modèles de voitures causent un éblouissement passager chez les conductrices et conducteurs qui arrivent en sens inverse, ce qui met en danger tous les usagers de la route à proximité.

Comment le personnel des Services de la circulation pourrait-il aborder ce problème auprès du ministère des Transports ou de Transports Canada afin de traiter du danger de l'éblouissement causé par les (nouveaux) phares à DEL et, au bout du compte, rectifier la situation?

Response (Date: April 13, 2026)

The Public Works Department's Traffic Services regularly engages and consults with

the Ontario Ministry of Transportation and Transport Canada on a range of topics from road safety to transportation technology and operations. Transport Canada's [Motor Vehicle Safety Regulations \(C.R.C., c. 1038\)](#) apply to new vehicles sold in Canada to ensure safety on roadways. These regulations are pertinent to this inquiry and govern the requirements for certified motor vehicles, including standards for vehicle Lighting Systems and Reflective Devices (Standard 108). Recent advancements in vehicle headlight technology have increased roadway illumination for drivers but have also contributed to concerns related to greater glare experienced by other road users. Regulators and industry are aware of these concerns.

As part of research related to vehicle headlight glare, on March 6, 2026, Transport Canada launched a national public consultation to gather information on Canadians' experiences with headlight glare at night. The consultation webpage notes that while newer headlight technologies can enhance visibility for drivers, they "...also cause problems for other road users...",¹ and that the purpose of the consultation is to "...learn how headlight glare affects road users and what vehicle or lighting features may influence how people experience it at night."²

The consultation seeks input on:

- Experience travelling at night
- Contributing factors to headlight glare
- Driver behaviour
- Feedback on potential solutions

All Canadians aged 16 and over may participate either by completing the online survey or by sending comments by email to MVS-SA@tc.gc.ca, with "Headlight glare" in the subject line.

Réponse (Date: le 13 avril, 2026)

Les Services de la circulation de la Direction générale des travaux publics échantent et travaillent régulièrement avec le ministère des Transports de l'Ontario et Transports Canada sur divers enjeux, allant de la sécurité routière aux technologies et à l'exploitation des transports. Le [Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles \(C.R.C., ch. 1038\)](#) de Transports Canada encadre la vente de nouveaux véhicules au Canada en vue d'assurer la sécurité routière. Il s'avère pertinent pour répondre à la présente demande de renseignements, puisqu'il régit les exigences visant les véhicules automobiles homologués, dont les normes relatives aux systèmes d'éclairage et

¹ [Canadian experience with vehicle headlights and glare at night](#) (Transport Canada)

² [Canadian experience with vehicle headlights and glare at night](#) (Transport Canada)

dispositifs rétro réfléchissants (norme 108). Si les récentes avancées technologiques touchant les phares ont permis d'améliorer l'éclairage routier pour les conductrices et conducteurs, elles suscitent cependant des préoccupations en raison de l'éblouissement qu'elles provoquent pour les autres usagers de la route. Les autorités de réglementation et les acteurs du secteur sont au fait du problème.

Afin d'étudier le phénomène de l'éblouissement par les phares, Transports Canada lançait le 6 mars 2026 une consultation nationale publique pour en savoir plus sur l'expérience de la population canadienne lors de leurs déplacements nocturnes. On peut lire sur la page de consultation que si les nouvelles technologies des phares de véhicules aident les conductrices et conducteurs à mieux voir, elles « peuvent également nuire aux autres usagers de la route »³; la consultation vise à « comprendre comment l'éblouissement par les phares affecte les usagers de la route [et à] identifier les caractéristiques des véhicules ou de leur système d'éclairage qui peuvent influencer la manière dont les personnes réagissent à l'éblouissement nocturne »⁴.

Voici les questions clés de la consultation :

- Expérience relative aux déplacements nocturnes
- Facteurs contribuant à l'éblouissement par les phares
- Comportement de la personne qui conduit
- Rétroaction sur les solutions

Pour participer, les Canadiennes et Canadiens âgés de 16 ans et plus peuvent répondre au sondage en ligne ou envoyer leurs commentaires par courriel à MVS-SA@tc.gc.ca (indiquer « Éblouissement par les phares » dans l'objet du message).

Council Inquiries

Demande de renseignements du Conseil:

Response to be listed on the Public Works and Infrastructure Committee Agenda of April 23, 2026 and the Council Agenda of May 13, 2026.

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'infrastructure et des travaux publics prévue le 23 avril, 2026 et à l'ordre du jour de la réunion du Conseil prévue le 13 mai, 2026.

³ [Expérience canadienne avec les phares de véhicules et l'éblouissement nocturne](#) (Transports Canada)

⁴ [Expérience canadienne avec les phares de véhicules et l'éblouissement nocturne](#) (Transports Canada)